

Informations diverses

BIBLIOTHEQUE

Horaire d'ouverture du 1^{er} septembre au 30 juin

Lundi	16 h 30 – 18 h
Mercredi	17 h – 18 h
Vendredi	16 h 30 – 18 h
Samedi	11 h -12 h

Horaire d'ouverture du 1^{er} juillet au 31 août

Lundi	17 h – 18 h
Mercredi	17 h – 18 h
Vendredi	17 h – 18 h
Samedi	11 h – 12 h

Nous vous rappelons que l'inscription est gratuite aussi bien pour les enfants que pour les adultes.

MAIRIE

Tél : 05.63.31.64.98 / Fax : 05.63.31.53.86
Mail : mairie-meauzac@info82.com

Secrétariat/Accueil : Laurence COLIN,
Secrétariat Général : Céline BRIOT

Horaires d'ouverture :

Du lundi au mercredi : 8h30 - 12h30 / 14h - 18h
Le jeudi : 8h30 -12h30 FERME L'APRES MIDI
Le vendredi : 8h30 - 12h30 / 14h - 17h

Permanence du Maire et des adjoints :

Le samedi de 10h à 12h

HEURES OUVERTURE POSTE

A COMPTER DU 4 JANVIER 2010

Du Mardi au samedi de 9h à 12h30
FERME LE LUNDI

Levée du courrier :

Du lundi au vendredi à 15h, le samedi à 11h30

Enlèvement de la ferraille tous les premiers jeudi de chaque mois.

INSCRIPTION A LA MAIRIE

RAPPEL : La ferraille doit être sortie devant le portail

ETAT CIVIL 2009

NAISSANCES

Pauline HUSSON	27.01.2009
Thomas CUIP	29.01.2009
Romane LAGES	30.01.2009
Salomé NDOUMBE-MOUKOURI	03.02.2009
Nina SAMARA	13.05.2009
Louis FONTANEL	04.06.2009
Aya BOUDOUNT	04.08.2009
Kollin MARTY	07.08.2009
Raphaël SAUVAGE	20.08.2009
Naël LIZOURET	27.08.2009
Albane TERRASSON	27.09.2009
Manon CASTELNAU	29.09.2009
Maude VALES	13.10.2009

MARIAGES

Gréta COMBES et Julien STERCKLEN	27.06.2009
Audrey HUET et Jérémie GUICHE	04.07.2009
Myriam FONTANIÉ et Sébastien FANET	08.08.2009

DECES

Maria PERETTI veuve MEESEMAN	24.01.2009
Ernest EMBOULAS	28.03.2009
Jeannine SAINTROMAS épouse BOULET	07.05.2009
Chantal PAULS	23.05.2009
Marcel AYME	11.06.2009
Catherine RINAUDO veuve BELLANDI	21.08.2009
Hervé LENOIR	22.08.2009
Marcel MOUILLERAC	25.10.2009
Marcel FRABEL	20.11.2009

Mairie de MEAUZAC

Meauzac informations

Décembre 2009

Bulletin N° 19

Le mot du Maire



Chers Concitoyens,

L'année 2009 touche à sa fin. Ce fut une année riche en réalisations. Pour citer les plus importantes et les plus significatives, sans se tromper, la station d'épuration en service depuis juillet et la rénovation du cœur du village font partie de celles-ci.

Vous trouverez à l'intérieur de ce bulletin un plan de circulation permettant de se garer correctement autour de nos commerces. Nous disposons proportionnellement de beaucoup plus de places de stationnement que n'importe quelle ville du département. Alors, de grâce, soyons responsables et utilisons les places dévolues au stationnement de tous les véhicules, le parking pour les vélos et respectons les emplacements pour les personnes handicapées. Le conseil municipal vous en remercie par avance.

L'année 2010 arrive à grands pas. La période des fêtes est un moment de convivialité, de réunions familiales, d'échanges qui permettent de renouveler les liens de fraternité. Nous formulons le vœu que ces liens puissent s'étendre à l'ensemble de nos administrés et au nom du conseil municipal et en mon nom personnel, nous vous souhaitons à toutes et à tous une très bonne année 2010.

José LACOMBE

SOMMAIRE

Au conseil municipal (2 ^e semestre 2009)	p 2
Le travail des commissions	p 3
Les Petites nouvelles brèves	p 4
Rencontres Meauzacaises	p 5
Les Travaux	p 7
La Communauté de Communes	p 8
Le mots des associations	p 13
Informations diverses	p 20
Etat civil	p 20

Au conseil municipal

(Les comptes rendus officiels du Conseil peuvent être consultés en Mairie)

SEANCE DU 21 SEPTEMBRE

► **Boulangerie – Délibération complémentaire suite à l'attribution des marchés de fournitures pour les lots n°2 et n°3 à l'entreprise SOJAC**

Par délibération du 19 mai dernier, la commune a choisi les prestataires pour réaliser l'aménagement intérieur de la boulangerie. Le marché est décomposé en 4 lots.

Les lots n°2 et 3 ont été attribués à l'entreprise SOJAC pour les montants respectifs s'élevant à 42.081€ HT et 17.321€ HT. Cependant, les montants de ces prestations incluaient l'intervention de sous-traitants. La commune ayant décidé de traiter directement avec ces derniers, le montant des marchés attribués à l'entreprise SOJAC pour les lots 2 et 3 s'élève désormais à :

- lot n°2 : 41.521€ HT
- lot n°3 : 17.121€ HT

► **Assainissement – Approbation de la convention avec le Conseil Général pour la mise en œuvre du contrôle des installations neuves d'assainissement non collectif**

Comme l'an passé, la commune a renouvelé pour une durée d'un an la convention qui la lie au SATESE (Service d'Assistance au Traitement des Effluents et au Suivi des Eaux du Conseil Général) afin de procéder au contrôle des installations neuves d'assainissement. Les techniciens du SATESE conseillent et contrôlent les installations des usagers. La commune règle 155€ au SATESE et demande 150€ aux pétitionnaires pour financer les prestations effectuées.

► **Assainissement – Approbation de la convention de coopération technique avec le Conseil Général pour l'assainissement collectif**

Une convention de partenariat de coopération technique est proposée à la commune par le SATESE pour l'assainissement collectif. Jusqu'à présent la commune bénéficiait d'une assistance technique gratuite, à l'exception de quelques prestations payantes.

Pour continuer à bénéficier des prestations, la collectivité doit participer au financement du service qui prend la forme d'une rémunération annuelle forfaitaire qui, pour l'année 2009, s'élève pour la commune à 565,95€. Cette convention est signée pour une durée de 4 ans.

La mission de l'assistance technique consiste en la réalisation de visites des installations avec mesures et prélèvements, l'aide à l'exploitation des ouvrages, les mesures réglementaires d'auto surveillance, la participation aux différentes réunions et l'aide administrative.

► **Assainissement – Autorisation donnée au Maire pour signer les servitudes de passage relatives à la canalisation de refoulement**

Dans le cadre des travaux de création de la nouvelle station d'épuration et d'extension du réseau d'assainissement, une canalisation de refoulement des eaux usées a été enterrée en domaine privé.

Préalablement au démarrage des travaux, des autorisations de passage ont été signées avec les différents propriétaires concernés.

Afin de finaliser les démarches administratives, le conseil mu-

nicipal a autorisé le Maire à signer les actes authentiques constitutifs de servitudes avec les propriétaires.

► **Vente du local commercial situé 10 route de Barry d'Islemade (ancienne supérette) à SCI ARASA représentée par Monsieur et Madame MUNCH Richard et Axelle**

La commune, a vendu l'ancienne supérette située 10 route de Barry d'Islemade à Meauzac à Monsieur et Madame MUNCH Richard et Axelle, architectes d'intérieur au prix de 47.000€

► **Bar restaurant – Modification du montant du loyer pour la période du 1^{er} août 2009 au 31 décembre 2009**

Afin de permettre aux gérants du bar restaurant d'ouvrir à nouveau le bar dans les meilleures conditions possibles, l'assemblée a décidé de porter le montant du loyer à 900€ HT du 1^{er} août 2009 au 31 décembre 2009. A compter du 1^{er} janvier 2010, le loyer sera fixé à 1300€ HT.

► **Approbation pour le versement d'une subvention exceptionnelle à l'Amicale des Anciens combattants**

Une subvention exceptionnelle de 230€ a été attribuée à l'Amicale des Anciens Combattants afin de financer l'achat d'un drapeau.

► **Fiscalité – Taxe foncière sur les propriétés non bâties – Dégrèvement de la taxe afférente aux parcelles exploitées par de jeunes agriculteurs**

Le conseil municipal a décidé d'accorder un dégrèvement de 50%, pour une durée de 5 ans, de la taxe foncière sur les propriétés non bâties afférentes aux parcelles exploitées par de jeunes agriculteurs installés à compter du 1^{er} janvier 1995 et bénéficiaires de la dotation d'installation ou des prêts à moyen terme spéciaux prévus par les articles D.343-9 à D.343-16 du code rural, installés à compter du 1^{er} janvier 2001 et qui ont souscrit un contrat territorial d'exploitation dans les conditions définies aux articles L.311-3, L.341-1, R.311-2, R.341-7 à R.341-13 et R.341-14 à R.341-15 du même code

Ce dégrèvement de 50% est à la charge de la collectivité qui l'accorde et qui complète le dégrèvement de droit de 50% pris en charge par l'Etat.

► **Indemnité de conseil et de confection du budget allouée aux comptables du Trésor**

Les comptables du Trésor, chargés des fonctions de receveurs municipaux, fournissent à la commune des prestations facultatives de conseil d'assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable.

Une indemnité de conseil et de confection du budget sera allouée à Madame Marie Josée LEZIN pour la période du 1^{er} juillet 2009 au 31 août 2009 et à Monsieur Adrien SANGLA, receveur municipal à compter du 1^{er} septembre 2009.

Le mot des associations Meauzacaïses



Jeunesse Sportive Meauzacaïse

Pour redonner une dynamique au sein de nos supporters, le nouveau Bureau Directeur élu lors de l'assemblée générale de juin 2009, a décidé dans la mesure du possible, de faire jouer un maximum de matchs à domicile, le dimanche afin de retrouver de l'enthousiasme autour de notre stade.

Après une année 08/09 difficile, le début de cette nouvelle saison est source de résultats encourageants pour l'équipe 1, ce qui nous conforte dans le choix de sa composition jeune et locale. L'équipe 2 et l'équipe 3 quant à elles, ont un début plus difficile, mais avec rigueur et travail aux entraînements, nous sommes persuadés que les résultats suivront très prochainement.

Notre association ne serait pas ce qu'elle est aujourd'hui sans :

- l'aide technique et financière de la Mairie de Meauzac,
- les sponsors qui nous font confiance et qui ont reconduit leur publicité (très prochainement des panneaux publicitaires neufs vont être installés)
- l'équipe dirigeante répartie dans les différentes commissions qui consacrent le maximum de son temps et de son énergie au bon fonctionnement du club (Des lotos auront lieu les vendredis 08 janvier, 05 mars, 07 mai et la fête du Foot est programmée le samedi 05 juin 2010.
- Vous, supporters fidèles et fiers d'encourager les couleurs « jaunes et noirs » à travers la Région Midi Pyrénées.

La JSM vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année et vous présente ses meilleurs vœux pour 2010

Les Présidents
Philippe NAVARRO
Yves SALITOT



Le Comité des fêtes

En cette fin d'année 2009, le comité des fêtes vous souhaite à toutes et à tous d'excellentes fêtes de fin d'année et que 2010 vous apporte beaucoup de bonheur.

Le bilan 2009 est plutôt satisfaisant même si certaines manifestations ne se sont pas déroulées comme nous l'espérions et plus particulièrement les fêtes de Pâques où nous avons connu très peu d'affluence. La fête d'été fut un réel succès en commençant par le tremplin rock qui attire chaque année plusieurs centaines de personnes. Le repas réunionnais servi en plein air fut l'occasion de rassembler les Meauzacaïses et les Meauzacaïs dans une ambiance festive. Certes, tout n'était pas parfait pour une première, nous ferons mieux l'année prochaine. Nous avons clôturé la saison le 21 novembre par une soirée théâtrale. Le public présent a apprécié le talent de la troupe et a passé quelques heures de détente dans la bonne humeur.

Pour les animations de 2010, nous renouvellerons les fêtes de Pâques avec un repas à thème le samedi. Le dimanche, nous vous proposerons un thé dansant et nous terminerons le lundi par un bal en matinée et soirée.

La fête d'été débutera le vendredi par le tremplin rock avec de nouveaux groupes que nous devons sélectionner dans les tous prochains mois. Un concert vous sera proposé le samedi et nous clôturerons le dimanche par un repas et un bal.

Pour le mois de novembre, nous vous proposerons le bal de la Saint Martin, que nous n'avons pu hélas organiser cette année pour diverses raisons. Nous sommes désolés pour toutes les personnes attachées à cette tradition, mais il nous appartient de gérer au mieux les intérêts de l'association avec quelquefois les aléas que cela comporte. Nous renouvellerons la soirée théâtrale dont la date n'est pas encore fixée. Nous aurons tout le temps de vous tenir informés tout au long de l'année.

Nous ne pouvions terminer notre petit article sans remercier les artisans, les commerçants, la mairie, les employés municipaux et toutes les personnes qui nous ont aidé de près ou de loin, dans qui nous ne pourrions organiser tout cela pour le plaisir de tous.

Encore une fois, bonne année 2010.

Le mot des associations Meauzacaïses

L'APEM : Association des Parents d'Elèves de l'école de Meauzac

(Affiliée à la FCPE : Fédération des Conseils de Parents d'Elèves des Ecoles Publiques)

Une association de parents d'élèves ? Qu'est-ce que c'est ?

Elle regroupe les parents qui s'intéressent de près ou de loin au fonctionnement de l'école et au système éducatif et qui souhaitent s'investir pour leurs enfants et leur Ecole.

Elle a pour objet la défense des intérêts moraux et matériels communs aux parents d'élèves de l'école. Ainsi, elle permet :

- de faciliter les relations entre les parents et les personnels de la communauté éducative.
- d'assurer la médiation entre un parent qui le souhaite et le directeur d'école.
- de siéger au conseil d'école.

Nouveau bureau de l'association 2009:

Samara Sylvie Présidente 06 82 32 56 11
sylvie.greissel@wanadoo.fr

Nondier Martine Trésorière
Issanchou Delphine Trésorière adjointe
Fillon Stéphanie Secrétaire
Munch Axelle Secrétaire adjointe

Représentants de l'APEM au conseil d'école :

*Pour l'école maternelle :

Titulaire : Delos Stéphanie (stephanie.delos@hotmail.fr)
Suppléante : Fillon Stéphanie (fillon.stephanie@aliceadsl.fr)

*Pour l'école élémentaire :

Titulaire : Nondier Martine (06 13 02 22 45)
Suppléante : Issanchou Delphine (gillesissanchou@orange.fr)

Les actions de l'APEM :

L'APEM organise des activités pour récolter des fonds dont les bénéfices sont reversés à l'école pour nos enfants.

Principales actions déjà mises en place :

- le Vide-Grenier de Meauzac en Septembre
- deux lotos (un en Octobre et un en Janvier)

Projets :

- Gouter spécial Fêtes de fin d'année
- Moment de partage après le spectacle de fin d'année scolaire.
- Kermesse...

Nous rappelons d'ailleurs que de telles actions ne peuvent aboutir sans une participation, même modeste, de nombreux parents d'élèves et des personnels éducatifs.

N'hésitez plus à venir partager vos idées et à nous rejoindre. Vous pouvez être membre bienfaiteur pour seulement 1 euro ! Cela consiste à vous demander de l'aide pour participer aux activités (réalisation de pâtisseries, aide pour mettre en place du matériel...).

Les membres de L'APEM



LA GAULE MEAUZACAÏSE

Pour l'année 2009, la Gaule Meauzacaïse souhaite vous remercier pour votre participation et votre bonne humeur au loto de février et au concours de pêche de juin.

Le concours local enfants s'est déroulé le matin sur le ruisseau bordant le lac de Meauzac (nous vous rappelons que ce ruisseau est interdit à la pêche pour le restant de l'année) et pour la première fois, l'après-midi, le concours local adultes et le concours inter-départemental se sont déroulés sur le lac de Barry d'Islemaide.

Cette année, le soleil étant au rendez-vous, les cuisinières de l'association ont pu vous faire apprécier « la daube » à midi, tandis que le soir « les frites » frétiliaient dans leur bain.

A l'heure où nous donnons cet article pour l'impression du bulletin municipal, l'assemblée générale n'a pas encore eu lieu. Cependant, nous tenons à vous remercier de votre présence à cette malinée du 13 décembre qui s'est clôturée par un apéritif offert par la Gaule Meauzacaïse.

En plus des membres bénévoles de l'association, nous comptons parmi les membres adhérents ceux qui se sont procurés la carte de pêche à Meauzac, c'est-à-dire 180 personnes qui se décomposent, au niveau des cartes, de la façon suivante :

- 104 cartes adultes,
- 11 cartes de 12 à 18 ans,
- 7 cartes femmes,
- 58 cartes découvertes de moins de 12 ans.

Pour l'année 2010, veuillez noter ces quelques dates importantes dans votre agenda :

- 12 février – loto annuel,
- 27 juin – concours local et inter-départemental,
- Décembre – assemblée générale.

Nous vous attendons nombreux à ces trois manifestations.

La vente des cartes de pêche débutera au 1^{er} janvier dans les points de vente cités ci-dessous :

- Alimentation UTILE à Meauzac
- Magasin QUALISOL à Meauzac
- Particulier Alain CARBONNEL 1065 chemin de Bernon à Meauzac

Boulangerie Didier L'HERBIER à Albefeuille-Lagarde.
Précipitez-vous nombreux dans nos points de vente !!!

Pour conclure, amis pêcheurs et promeneurs : respecter l'environnement de ces lacs est un plaisir pour tous, le bureau vous en remercie.

Le président JC Meesseman et les membres de l'association « La Gaule Meauzacaïse » vous adressent leurs meilleurs vœux pour 2010.

Bonnes fêtes et bonne pêche à tous.

► Adhésion au service de remplacements administratifs du Centre de Gestion

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Tarn et Garonne propose un service de remplacements administratifs, afin de pallier l'absence momentanée de fonctionnaires territoriaux, ou pour faire face à des besoins occasionnels. Une convention a été signée afin de bénéficier de ce service.

► Remboursement de l'assurance suite aux dégâts causés par la tempête du 24 janvier 2009

Suite à la tempête du 24 janvier dernier, l'assurance GROU-PAMA propose à la commune un remboursement d'un montant de 7829,65€ franchise déduite, accepté par le conseil municipal.

► Remboursement de l'assurance suite à l'effraction de la supérette

Suite à l'effraction de la nouvelle supérette qui a eu lieu le 18 mai 2009, l'assurance GROU-PAMA propose à la commune un remboursement d'un montant de 2164€ franchise déduite, accepté par la commune.

SEANCE du 17 NOVEMBRE 2009

► Assainissement – Approbation du nouveau règlement d'assainissement collectif

La commune de Meauzac est dotée d'un règlement général d'assainissement collectif approuvé par délibération du 14 février 1996. La réglementation ayant évolué depuis cette date, un nouveau règlement a été approuvé par le conseil et entrera en vigueur le 1^{er} décembre 2009.

► Éclairage public – Approbation d'une convention de mandat avec le Syndicat Départemental d'Énergie pour la mise en place de foyers lumineux route de Labastide du Temple (projet PROMOLOGIS)

Il est envisagé de confier la réalisation du projet d'éclairage public sur la route de Labastide du Temple aux abords du projet de logements de PROMOLOGIS au Syndicat Départemental d'Électricité.

L'enveloppe prévisionnelle affectée à ce projet est estimée à 36.950€ T.T.C

En ce qui concerne le financement de cette opération, cette opération pourra bénéficier d'une subvention du S.D.E.T.G de 40% du montant total hors taxes des travaux plafonnée à 22.900 €.

► Regroupement de commerces – Demande de subvention au titre du Fonds Régional d'Intervention pour la boulangerie

La commune a décidé de solliciter le Conseil Régional dans le cadre du Fonds Régional d'Interventions (FRI) afin de financer les travaux d'aménagement intérieur de la boulangerie.

SEANCE du 10 DECEMBRE 2009

► Regroupement de commerces - Choix du prêteur pour le financement des travaux

Afin de terminer le programme du regroupement de commerces et en attendant de percevoir toutes les recettes (subventions, vente immobilière, TVA) la commune doit souscrire un emprunt sur deux ans.

Après consultation, le choix s'est porté sur la Caisse d'Épargne pour un montant de 485.000€, sur 2 ans au taux fixe de 1,93%

► Attribution du logement au dessus de la Mairie

Monsieur Nicolas FABREGUE et Melle Jessica MARTY occuperont le logement au dessus de la mairie à compter du 1^{er} mars 2010

Le travail des commissions 2^{ième} semestre 2009

Fêtes et cérémonies – Jeudi 10 septembre
Préparation des festivités du dernier trimestre

Vie Scolaire – Mardi 15 septembre
Point sur l'après rentrée scolaire

Travaux et Environnement – Mardi 22 septembre
Point sur les travaux à réaliser avant la fin de l'année

Vie sociale – Lundi 5 octobre
Préparation de la soirée des nouveaux arrivants

Environnement – Mardi 13 octobre et mardi 3 novembre
Réflexion sur l'aménagement de la Place du 8 mai

Travaux – Mardi 3 novembre
Choix de devis et discussion sur les futurs projets

Fêtes et cérémonies – Mardi 1^{er} décembre
Préparation de la soirée des vœux à la population

Petites nouvelles brèves



LE CHAUFFAGE
LES CONSEILS DE VOTRE ESPACE INFO ENERGIE



La saison de chauffe a redémarré et la facture liée au chauffage refait surface. En moyenne, le chauffage représente 70 % des consommations d'énergie dans un logement.

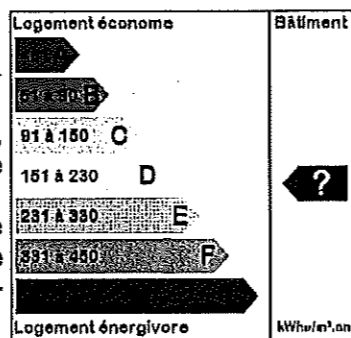
La facture de chauffage dépend de plusieurs paramètres : les besoins en énergie d'un logement, le prix de l'énergie utilisée pour le chauffage, le rendement des équipements de chauffage et notre usage (c'est-à-dire notre attente en terme de niveau de confort).

1) Le logement :

Les besoins énergétiques en chauffage d'un logement dépendent de plusieurs paramètres : orientation, surface et volume, degré de compacité, niveau d'isolation et d'étanchéité à l'air, etc...

Une maison individuelle de 100 m² (dite énergivore) peut consommer jusqu'à 25 000 kWh par an, alors qu'une maison individuelle de 100 m² correspondant au niveau BBC (Bâtiment Basse Consommation, soit le niveau A de l'étiquette énergie), n'en consommera que 3 500.

La facture liée au chauffage variera donc en conséquence : à énergie égale, le logement énergivore coûtera 7 fois plus cher que le logement dit BBC. Il est donc important, lorsque l'on souhaite louer ou acheter un logement, de consulter son DPE (Diagnostic de Performance Énergétique).



2) Le prix de l'énergie

Concernant le prix de l'énergie, nous n'avons pas de certitude dans l'avenir, si ce n'est que tous les économistes affirment que celui-ci va augmenter. Il faut, par conséquent, limiter les besoins en chauffage en améliorant l'isolation par exemple, car l'énergie la moins chère est celle que l'on ne consomme pas. Sachez néanmoins que le bois bûche fait partie des énergies les moins chères et que la combustion du bois a un bilan neutre en terme d'émissions de gaz à effet de serre. Cette énergie est intéressante à la condition d'avoir un équipement de chauffage ayant un rendement intéressant (ce qui exclue les cheminées à foyer ouvert).

3) Le niveau de confort

La température de consigne : un degré de plus représente près de 7 % de consommation supplémentaire. Pour qu'une installation de chauffage procure une douce chaleur, constante et sans "à-coup", il faut une régulation. La régulation vise à maintenir la température à une valeur constante. Quant à la programmation, elle permet de faire varier cette température de consigne (19°C le jour / 16°C la nuit) en fonction des besoins et de l'occupation du logement. Une régulation programmable peut permettre de diminuer les consommations de 25 %.

Pour tout renseignement complémentaire sur les questions liées à l'énergie dans l'habitat, n'hésitez pas à contacter votre Espace Info Energie Départemental :

Espace Info Energie / CAUE 82
Hôtel du Département
100 boulevard Hubert Gouze
82000 Montauban, 05 63 91 42 70

RECHERCHE CORRESPONDANTS JOURNAUX LOCAUX

Nous recherchons des personnes susceptibles de devenir correspondants des journaux locaux (La Dépêche du Midi et le Petit Journal)

Le rôle du correspondant est de rédiger des articles relatant les événements qui se déroulent sur notre commune avec des photos et de les transmettre aux journaux.

Si vous êtes intéressé, merci de contacter le secrétariat de la mairie au 05.63.31.64.98

Le mot des associations Meauzacaïses

**AMICALE DE TOUS LES ANCIENS COMBATTANTS ET VITIMES DE GUERRE
DES COMMUNES DE MEAUZAC - BARRY D'ISLEMADE - ALBE-FUILLE LAGARDE**



Amicale des jeunes d'antan
Meauzac - Barry d'Islemade

**COMPTE RENDU DES ACTIVITES DU
2er SEMESTRE 2009**

L'année se termine pour l'amicale des AC & VG par la commémoration du 11 novembre 1918 particulièrement réussie.

Après Albefeuille Lagarde et Barry d'Islemade, c'est à Meauzac qu'avait lieu la clôture des cérémonies le dimanche 15 novembre 2009 :

Un nouveau drapeau a été remis à Michel MOGNET, porte-drapeau, qui représente notre amicale dans de nombreuses cérémonies au niveau départemental. Ce drapeau nous a été offert par le Conseil Général et la participation des communes de Albefeuille-Lagarde - Barry d'Islemade et Meauzac. Nous les en remercions.

Monsieur COSTANTINI, président de la FNACA de Castelsarrasin a remis la médaille de la commémoration d'Algérie à Monsieur Denis REY.

Diverses personnalités étaient présentes: Sylvia PINEL, députée de la circonscription - Bernard DAGEN, représentant le conseil général - le lieutenant-colonel BLATT, du 17^e RGP - les responsables de la gendarmerie et des sapeurs-pompiers, José LACOMBE, maire de Meauzac - Guy PORTAL, maire de Barry-d'Islemade - Marc BOURDON-CLE, maire d'Albefeulle-Lagarde.

Nous remercions le corps enseignant et les enfants des écoles pour leurs présences et leur participation (lecture d'un manifeste - remise des gerbes avec les autorités - chant de la Marseillaise)

Trois familles de notre association se sont trouvées dans la peine :

décès de Monsieur Marcel FRABEL, ancien combattant
décès de Madame LORMAND, épouse de notre vice-président Emile LORMAND

décès de Madame Elise MARFIN, mère de notre camarade Claude MARFIN

A toutes ces familles dans la peine, nous renouvelons nos sincères condoléances.

Nous préparons actuellement les colis de Noël pour nos anciens.

Le loto de notre amicale aura lieu le dimanche 31 janvier 2010. De nombreux lots vous seront proposés. Venez nombreux, le meilleur accueil vous sera réservé !!!

L'assemblée générale de notre amicale se déroulera le 7 février 2010 et sera suivie d'un repas pris en commun.

Nous appelons à toutes personnes qui seraient intéressées par le devoir de mémoire de venir nous rejoindre, elles seront les bien venues.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous de bonnes fêtes de fin d'année.

Le Bureau de l'amicale ACVG

Tout d'abord, comme en 2008, la salle, mise à notre disposition par la Mairie, est restée ouverte pour que les membres qui désiraient se rencontrer pendant tout l'été aient la possibilité de le faire, et ce à la demande générale des participants habituels.

4 Septembre 2009 : Nombreuse participation de nos adhérents à la fête de secteur VAL DE GARONA qui s'est déroulée cette année à MONTBETON.

8 Septembre 2009 : Une sortie d'une journée au gouffre de Cabrespine et la visite de CARCASSONNE ont ravi tous les 50 participants.

8 Octobre 2009 : entraînement de pétanque pour 40 participants, l'après midi se terminant autour d'un apéritif offert par l'Amicale
21 Octobre 2009 : Repas d'automne (98 participants) dans la salle des fêtes de BARRY D'ISLEMADE, suivi d'un mini loto toujours très apprécié

6 Décembre 2009 : Loto à la salle des fêtes de MEAUZAC

Confection et remise des colis de NOEL, avant les fêtes, aux 50 adhérents de 80 ans et plus, membres de notre Amicale

Nos prochaines festivités sont les suivantes :

14.01.2009 : Repas de la Coque des Rois à BARRY D'ISLEMADE. Bien entendu, le roi et la reine seront fêtés comme les années précédentes

21.02.2009 : Loto dans la salle des fêtes de MEAUZAC

7.03.2009 : Assemblée Générale de notre Amicale suivie, comme d'habitude, d'un bon repas qui sera, comme toutes les années auparavant, suivie d'une animation. Les membres du bureau seront élus lors de cette assemblée pour une durée de trois années. Les adhérents qui désirent se joindre à nous sur les listes doivent se faire connaître le plus rapidement possible auprès de Mr MIRAMONT, Président de notre Amicale.

L'année 2009 se termine. Nous vous souhaitons de très bonnes fêtes de fin d'année et vous présentons tous nos voeux pour 2010

LE BUREAU

Le mot des associations Meauzacaïses



Les A.A.A.A.A.

Association d' Amis, Amateurs d' Automobi-
les Anciennes
275 Chemin de Galaubié 82290 MEAU-
ZAC

Comme chaque année la sortie « des châtaignes » est là pour nous rappeler assurément les couleurs chatoyantes de l'automne, mais aussi et surtout elle évoque pour nos fidèles adhérents le plaisir de savourer ensemble autour du feu ces fruits fumants sortis des braises.

Pour les quatre vingt trois participants la journée aura débuté par un copieux petit déjeuner avec entre autres des tendrons grillés suivis de quelques tranches de cakes et cafés chauds .

Vers dix heures la trentaine de voitures anciennes se met en route sur nos départementales vers Lavilledieu ,Montech et Fronton ou nous sommes attendus par Victor et sa compagne passionnés ,c'est le moins que l'on puisse dire ,de voitures d'époque .Tout l'univers chez eux gravite autour de l'automobile ancienne .Plus d'une quinzaine de ces bolides exceptionnels nous sont présentés dans une état de restauration parfait pour le plaisir et l'émerveillement de tous .

A l'approche de midi nous reprenons la route du retour vers Meauzac. Nous abandonnons nos voitures sur le parking de la salle des fêtes à la curiosité des passants, pendant que nous dégustons au restaurant « le Riquetty » un mémorable civet de taureau qui nous a agréablement stimulé les papilles.

L'après midi nous nous dirigeons vers Estragues à la visite d'un atelier de créations de miniatures. Nous rencontrons dans un autre genre, un homme tout aussi passionné par la reproduction de pigeonniers ,cazelles et autres objets à échelle réduite.

En fin d'après midi ,à la salle des fêtes ,les réjouissances autour de la châtaigne et de la saucisse grillées clôturèrent dans la joie notre bien agréable journée.

A TOUS CEUX QUI VOUDRAIENT NOUS SUIVRE :

Décembre	dimanche 13/12/2009	ronde des crèches
	jeudi 31/12/2009	Réveillon de la St

Sylvestre

Calendrier des manifestations 2010

Janvier	dimanche 24	sortie chandeleur
Février	dimanche 28	AG salle des fêtes
Meauzac		
Mars	samedi 27	soirée Moules frites
Meauzac		
Mai	samedi et dimanche 8 et 9	sortie de printemps
Juin	dimanche 20	Inter Club organisé par le CAVE
Juillet	dimanche 11	sortie des Moules
Octobre	dimanche 24	sortie des châtaignes
Décembre	dimanche 12	ronde des crèches



Association de Tennis Meauzacaïse

A.T.M.

Le Bureau

L'Assemblée Générale Annuelle de l'association s'est tenue le 30 septembre 2009; il a été procédé au renouvellement du Bureau.

Les membres actuels sont :

Jean-Marc SIEURAC	-	Président
Julie SIEURAC	-	Trésorière
Isabelle BONNEFOUS	-	Secrétaire
Jean-Paul MARTY	-	Secrétaire adjoint

Patrick BABLER

Maurice BONNEFOUS

Gerard FARGAL

Roxanne HENOUX

Romain N DOUMBE

Patrick SHOTSMANN

Fabienne SCHOTSMANN

Anthony SCHOTSMANN

Nicolas SERVAT

Marine SIEURAC

L'Ecole de Tennis

L'Ecole de Tennis a redémarré en septembre.

Cours dispensés par Bruno GARCIA : le mercredi matin, 2 groupes enfants.

Cours dispensés par Romain N DOUMBE et Marine SIEURAC : le samedi matin : 3 groupes enfants et 1 groupe adulte.

Les Lotos

L'Association organise également des lotos qui ont lieu à la Salle des Fêtes de Meauzac.

Les prochaines dates sont les suivantes :

Vendredi 18	décembre	2009
Vendredi 15	janvier	2010
Vendredi 26	février	2010
Vendredi 12	mars	2010
Vendredi 16	avril	2010
Vendredi 14	mai	2010

Le Tournoi

Enfin, et ce comme tous les ans à la même période, aura lieu l'été prochain le Tournoi de Tennis de l'Association.

Ce Tournoi débutera mi-juin pour se terminer fin juillet.

Comme chaque année, nous espérons que les joueurs viendront nombreux participer à cet événement.

Pour tout renseignement relatif à l'A.T.M vous pouvez contacter
Jean-Marc SIEURAC – Président – au 05.63.31.52.88
Isabelle BONNEFOUS – Secrétaire – au 05.63.31.78.55

Petites nouvelles brèves

OUVERTURE DE LA BOULANGERIE

Depuis le 4 septembre, Sandrine et Cyril LABAT vous accueillent dans leur nouvelle boulangerie.



INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

Les demandes d'inscription sur les listes électorales seront reçues en mairie jusqu'au jeudi 31 décembre 12h30. A cet effet, les personnes souhaitant s'inscrire et remplissant les conditions devront se présenter munies d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Les jeunes atteignant 18 ans avant le 28 février 2010 seront inscrits d'office. Toutefois, il est vivement conseillé de vérifier cette inscription auprès de la mairie avant le 31 décembre.

Rencontres Meauzacaïses

VŒUX 2010

Monsieur le Maire et le Conseil Municipal vous invitent à la soirée de présentation des vœux qui se déroulera **le samedi 9 janvier 2010** à partir de 18 h 30 à la salle des Fêtes. Lors de cette soirée, un apéritif vous sera offert.

*Voir date pour
ball*

Soirée nouveaux arrivants

Le samedi 7 novembre, la municipalité avait invité les nouveaux arrivants de la commune à la salle des fêtes pour leur souhaiter la bienvenue et leur présenter notre village. Après un apéritif convivial, les 24 familles présentes à la soirée sont reparties avec un panier de fruits récoltés sur notre commune.



*=> conduite
le octobre ball*

Rencontres Meauzacaïses

<u>Rappel des lotos à la salle des fêtes de MEAUZAC</u> Tous les vendredi à 21 h		<u>MARS 2010</u>	
JANVIER 2010		Vendredi 5 :	Football
Samedi 2 :	Tarot (21h)	Vendredi 12 :	Tennis
Vendredi 8 :	Football	Vendredi 19 :	Judo
Vendredi 15 :	Tennis	AVRIL 2010	
Vendredi 22 :	APEM	Vendredi 2 :	Football Terrasses du Tarn
Dimanche 31 :	Anciens combattants (14h30)	Vendredi 9 :	Football
FEVRIER 2010		Vendredi 16 :	Tennis
Vendredi 5 :	Ecole	Vendredi 23 :	Inter associations
Vendredi 12 :	La Gaule Meauzacaïse	MAI 2010	
Vendredi 19 :	Football	Vendredi 7 :	Football
Dimanche 21 :	Aînés ruraux (14h30)	Vendredi 14 :	Tennis
Vendredi 26 :	Tennis	Vendredi 21 :	Oasis Gym
		Vendredi 28 :	Comité des fêtes

Le loto du Téléthon du 4 décembre a permis de reverser à l'AFM la somme de 946€

Commémoration du 11 novembre

Le dimanche 15 novembre, la municipalité de Meauzac avait convié les habitants et les enfants des écoles à la cérémonie commémorative du 11 novembre.

En présence de Mme Sylvia PINEL, député, de M. Bernard DAGEN, conseiller général et des maires des communes de Barry d'Islemade, d'Albefeulle Lagarde, nous avons assisté au dépôt de gerbes au monument aux morts.

Un nouveau drapeau a été offert à la délégation des anciens combattants.

Nous remercions les enseignantes pour leur présence à la cérémonie et les enfants qui ont lu le manifeste et chanté la Marseillaise.

A la fin de la cérémonie, un apéritif offert par l'association des anciens combattants a été servi dans la salle du Conseil Municipal.



Le mot des associations Meauzacaïses

Pour conclure, voici les principales dates à retenir :

- loto du TRT Judo le 27 novembre 2009 et le 19 mars 2010 à la salle des fêtes de Meauzac à partir de 20h30
- remise officielle de l'agenda 2010 (photo ci-contre 8) le vendredi 11 décembre 2009 à la salle des fêtes de Barry d'Islemade
- spectacle de Noël pour tous les licenciés le jeudi 17 décembre 2009 à la salle des fêtes de Meauzac
- 2^{ème} tournoi de judo du club le samedi 16 janvier 2010 à Lafrançaise

Pour tout renseignement, contactez le 06 71 99 62 03. Tout le TRT JUDO vous souhaite – avec un peu d'avance – de passer d'excellentes fêtes de fin d'année !



TAROT CLUB DES 5 COMMUNES

Siège : 6 RIQUETTY Café – Restaurant Meauzac Téléphone : 05 63 30 50 77

Correspondant : Fargal Gérard 06 81 69 77 79 Email : fargal.gerard@neuf.fr



Avec un nombre de licenciés qui ne cesse d'augmenter, le Tarot Club des 5 Communes (Albefeulle-Lagarde, Barry D'Islemade, Les Barthes, Labastide du Temple et Meauzac) se porte très bien. Les concours hebdomadaires du mercredi soir se disputent dans le meilleur esprit avec des joueurs qui n'hésitent pas à franchir les limites du département, pour venir du 81, 31, 12, 47 ou 46, en contre partie quelques joueurs de notre club se déplacent régulièrement dans les départements voisins, pour pratiquer le tarot. Une participation hors frontière (Costa Brava en Espagne) sur 5 jours est aussi programmée pour juin 2010.

Coté résultats, après les « perfs » de notre président R. Delbouis, le grand prix de Montauban a été remporté par J.P. Boukara et G. Fargal, F. Molina a terminé premier à Layrac (47) et J. Lafage détient le record de participation, environ 170 tournois ou concours disputés sur une seule saison.

Le Grand Prix de Meauzac (septembre) a été une très bonne journée, et après l'A.G. du Comité Midi-Pyrénées, la ligue organise régulièrement des tournois qualificatifs dans la salle des fêtes de Meauzac ou au siège du club (Café Restaurant 6 Riquetty), un qualificatif a aussi eu lieu à Barry D'Islemade.

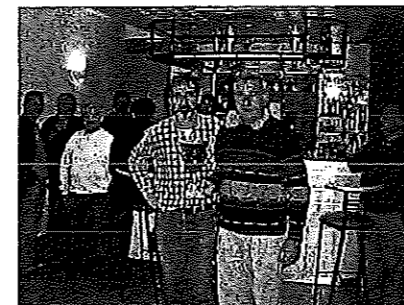
Pour toutes celles et ceux qui voudraient découvrir ou pratiquer le tarot, le club vous réserve le meilleur accueil, pour tout renseignement, veuillez appeler le secrétaire du club au : 06 81 69 77 79.

Coté manifestation, le loto du tarot se déroulera à Meauzac le samedi 2 janvier 2010 à 21 heures.

Avec nos remerciements à Pascale et Roland, les propriétaires du café – restaurant de Meauzac siège du club, aujourd'hui premier sponsor, ainsi qu'aux municipalités ou commerçants qui aident le Tarot Club Des 5 Communes.

L'équipe du tarot, en attente de fixer la date de son A.G., vous donne rendez vous le 2 janvier pour son loto, et vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Le bureau du Tarot.



Le mot des associations Meauzacaïses

DES NOUVELLES DU JUDO



TERRASSES ET RIVES DU TARN JUDO est un club de judo qui regroupe 7 communes : Albefeuille Lagarde, Barry d'Islemade, Labastide du Temple, Lafrançaise, Les Barthes, Meauzac et Saint-Porquier. C'est un club jeune et dynamique. Créé le 3 août 2006 sous le nom "Judo Pays Meauzacaïses", le club a rassemblé 180 licenciés la saison dernière, et depuis le 5 juin 2009, le club a intégré 2 nouvelles communes : Lafrançaise et Saint-Porquier, donnant ainsi naissance au **TRT JUDO** !

Cette saison, le club accueille pas moins de 200 judokas, dans des cours répartis dans 4 salles de judo différentes : à Labastide du Temple (salle des fêtes), à Lafrançaise (salle annexe du gymnase, à côté du collège), à Meauzac (salle des fêtes) et enfin à Saint-Porquier (salle des fêtes).

L'encadrement technique est assuré par une équipe de professeurs tous diplômés d'Etat, composée de :



- Hervé FILLON (Directeur Technique du club, BE2 Judo, Ceinture Noire 5^{ème} dan)
- Sébastien FONTANIÉ (BE1 Judo, Ceinture Noire 3^{ème} dan)
- Mickaël CLÉMENT (BE1 Judo, Ceinture Noire 2^{ème} dan)

Le club propose des cours adaptés à chaque tranche d'âge, dès l'âge de 4 ans jusqu'aux adultes, et pour tous les niveaux : initiation, perfectionnement, entretien et compétition.

Sébastien FONTANIÉ, Hervé FILLON et Mickaël CLÉMENT, les 3 professeurs Brevetés d'Etat du TRT JUDO

Le dimanche 15 novembre 2009 avait d'ailleurs lieu à Montauban la 1^{ère} compétition de la saison pour nos cadets et nos adultes lors du circuit régional des ceintures de couleur ; et ce ne sont pas moins de 17 judokas du club qui ont mouillé le kimono pour représenter haut et fort le TRT JUDO. Sur les 4 cadets du club qui ont participé, 2 ont obtenu une belle médaille de bronze : Maxime BOULINGUEZ en - 46 kg (3 victoires et 1 défaite), et Fablen MOGNET en - 55 kg (5 victoires et 1 défaite). Chez les seniors, 2 féminines se classent 1^{ère} : Rebecca GIESSNER en - 63 kg (5 victoires par ippon) et Stéphanie COLOMBIE en - 78 kg (1 victoire par ippon). Chez les hommes, Julio CASTRO en - 81 kg et Stéphane GUILHOT en + 100 kg obtiennent eux aussi la médaille d'or en remportant chacun 4 combats ; enfin, Cyril LABAT se classe 3^{ème} en - 81 kg, et Thomas POUZOULLIC réussit un parcours étonnant en se classant 5^{ème} sur 31 participants dans sa catégorie (3 victoires contre des ceintures marrons pour 2 défaites). Au total, le club a récolté 7 médailles, dont 4 d'or, pour la 1^{ère} compétition de l'année. Félicitations à tous !



Les cadets du club



Stéphanie COLOMBIE



Cyril LABAT et Julio CASTRO



Rebecca GIESSNER

Travaux

ASSAINISSEMENT

Raccordement au réseau d'assainissement collectif - Rappel

La station d'épuration et l'extension de la nouvelle tranche de réseaux ont été réceptionnés le 21 juillet dernier.

Les riverains du nouveau réseau situés rue du Bosquet, route de Labastide du Temple et rue de Larose ont deux ans pour brancher leur habitation, à savoir jusqu'au 20 juillet 2011. Dès que le raccordement est réalisé, nous vous demandons de bien vouloir en informer la mairie.

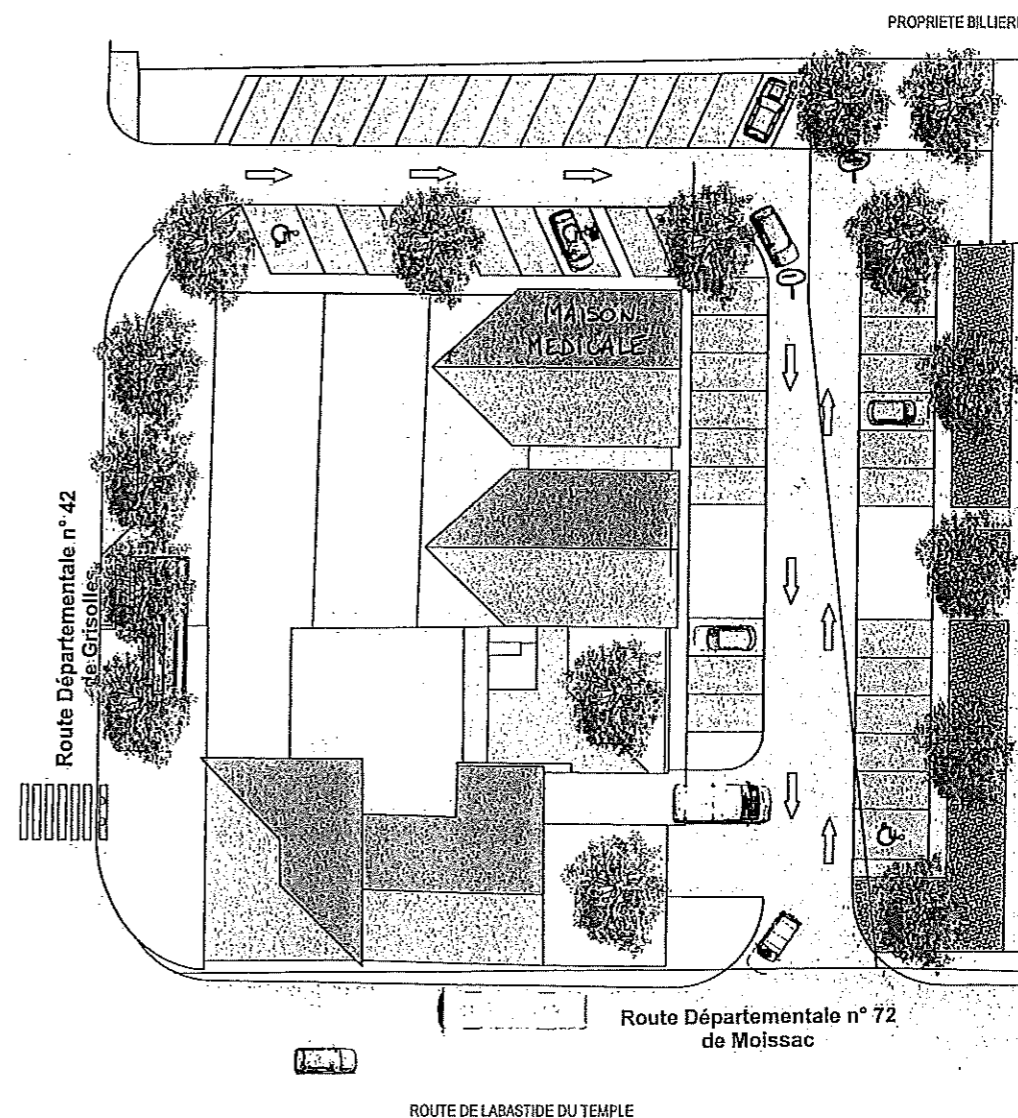
REGROUPEMENT DE COMMERCES

Sens de circulation du parking

A partir de la route départementale (RD) 42 dénommée route de Montech, il est possible de faire le tour complet et donc de sortir sur la RD 72 dite route de Labastide du Temple.

A partir de la RD 72, il est possible d'entrer jusqu'au droit de la maison médicale et de la propriété Billières où sont installés 2 panneaux sens interdits. Il est possible de faire demi-tour. Vous l'avez compris, il est impossible de sortir sur la RD42.

Concernant le garage à vélos, il est équipé de 12 places (2x6). Nous vous remercions de respecter cette organisation.



Communauté de Communes

REUNION ORDINAIRE DU 7 JUILLET 2009

COLLECTE DES DASRI (Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux)

Nathalie Laruelle, l'ambassadrice de tri de la Communauté de Communes expose au Conseil Communautaire, qu'en vue de procéder à la collecte des DASRI (cadre réglementaire du Grenelle de l'environnement), il y a lieu de signer une convention de reprise des DASRI avec la société DRIMM. Cet accord concerne l'achat et la distribution de récipients homologués équipés d'un code barre dans les pharmacies du territoire de la Communauté de Communes, ainsi que la collecte et le traitement de ces déchets par la DRIMM.

LOGO, PLAQUETTE DES OM ET NOUVELLES TOURNEES DE RAMASSAGE DES OM

Acceptation du logo de la Communauté de Communes. Validation des nouvelles plaquettes de tri des ordures ménagères : elles seront distribuées vers la mi-août. La DRIMM modifie les tournées de ramassage des ordures ménagères et du sélectif : le mardi les OM et le jeudi le sélectif (les 6 communes seront collectées le même jour). Des affiches seront distribuées dans les communes et 2 plaquettes seront distribuées les 2 dernières semaines d'août dans les boîtes aux lettres.

DECHETTERIE

Création d'une commission restreinte pour l'étude de faisabilité d'une déchetterie sur le territoire de TP2C.

- Membres :
- M. BRIOIS (La Ville Dieu du Temple)
 - M. MOULIS (Labastide du Temple)
 - M. CORLOUER (Meauzac)
 - Mme VANDERBOSSE (Saint Porquier)
 - M. PORTAL (Barry)
 - M. MAGNAC (Les Barthes)

MARCHE DE VOIRIE 2009

Le marché de voirie 2009 d'investissement pour l'entretien des voies intercommunales est dévolu à l'entreprise MALET (Montauban) pour un montant de 269 424.20 € Hors Taxes.

MAINTENANCE DES LOGICIELS

Vu l'acquisition de 2 nouveaux logiciels, les membres du Conseil communautaire autorisent le Président à renouveler le nouveau contrat de maintenance des logiciels de la gamme Horizon pour une année supplémentaire avec la Société JVS MAIRISTEM. Le montant de cette prestation s'élève à 960.18 € TTC.

ACHAT DE FOURNITURES

Monsieur le Président présente aux membres de l'assemblée les deux appels d'offres pour les fournitures, à savoir :

- 1^{er} appel d'offre : achat d'une mini-pelle
- 2^{ème} appel d'offre : achat d'un tracteur

Selon les dispositions du Code des Marchés Publics (C.M.P.), Il sera procédé à un envoi d'un avis d'appel public à la concurrence en procédure adaptée en application de l'article 40 du C.M.P, dans deux journaux d'annonces légales.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré par 4 abstentions et 14 votes « pour », pour la mini-pelle et 18 votes « pour » pour le tracteur, considérant que le projet des 2 appels d'offres est de nature à répondre aux besoins de la Communauté de Communes en matière de fournitures du service technique ; approuve les différents cahiers des charges des 2 appels d'offres et décide que les fournitures seront dévolues aux ou à l'entreprise et que le marché sera passé par une mise en concurrence par procédure adaptée avec publication de 2 avis

Le mot des associations Meauzaises

POLE FOOTBALL TERRASSES DU TARN



Avec un encadrement formé d'éducateurs diplômés, et de dirigeants plus nombreux, le nombre de licenciés est légèrement en augmentation envers la saison précédente. Le club inter communal Football Terrasses du Tarn, (Albefeulle Lagarde, Barry D'Islemade, Les Barthes, Labastide du Temple, Lavilledieu du Temple, Meauzac et Saint Porquier) compte 12 équipes, avec des pré débutants à Saint Porquier et Labastide du Temple, 3 équipes de débutants à Saint Porquier, 2 équipes poussins à Saint Porquier, 2 équipes de benjamins à Lavilledieu du Temple, 3 équipes de 13 ans (en entente avec la J.E.Montauban, à Meauzac et Albefeulle Lagarde, et 1 équipe 15 ans à Labastide du Temple.

Le football enseigné et pratiqué dans le club, ainsi que le bon travail effectué à valu de bonnes distinctions au plan Départemental ou régional, l'enseignement du football reste la priorité du club, les résultats ne font que confirmer la bonne marche de cette école de foot.

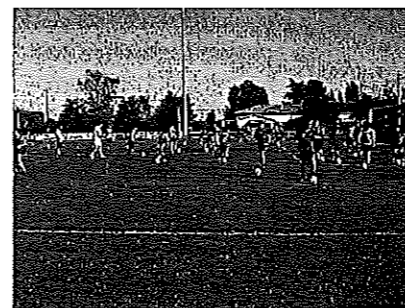
Comme partout les diverses manifestations restent une des tâches importantes pour la bonne marche du club, en y ajoutant les aides municipales, régionales et le sponsoring, le club doit gérer les saisons.

Quelques dates des manifestations : Dimanche 6 décembre à 15H dans la salle de Les Barthes, goûter de Noël avec spectacle de magie ; Les samedis 30 janvier et 6 mars, lotos à 21H à Saint Porquier ; Dimanche 21 mars à 15H, loto à Barry D'Islemade ; Vendredi 2 avril 21H, loto à Meauzac ; Samedi 24 avril, tournoi du club à Labastide du T. Lavilledieu du T. et Meauzac ; Jeudi 17 juin 21H, loto à Lavilledieu du T. ; Samedi 26 juin, fête du club (lieu à déterminer)

Le club vend des survêtements, et des parkas avec son logo, et à partir du 1^{er} décembre vous proposera son calendrier, pensez-y pour offrir. Pour tout renseignement, veuillez appeler au secrétariat (tél/rép. 05 63 31 95 07)

Les enfants de l'école de foot, passeront vous proposer leur calendrier courant décembre, et se joignent aux dirigeants et éducateurs pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année.

Le bureau du F.T.T.



L'AMTARC



L'Association vous accueille au lieu-dit "Chapas Sud" où vous pouvez pratiquer le tir au pistolet à 25m.

Les jours d'ouverture sont les suivants : lundi, mercredi, samedi de 14h à 18h et le 1^{er} dimanche de chaque mois.

Renseignements :

Président: M. KAUFFMAN Bernard (06.08.09.52.00)
Trésorier : M. BIZOUARN Eric (05.63.31.68.34)

JSM SECTION PETANQUE

Pour l'année 2010, nous commençons avec deux concours un tête à tête et une doublette qui se dérouleront le dimanche 30 mai toujours dans la calme et la bonne humeur. Le concours amical réservé aux meauzaises et aux meauzais se déroulera le dimanche 1^{er} août.

Venez nous rejoindre pour cette journée de pétanque toujours très agréable où l'on passe de très bons moments.

Nous espérons avoir cette année 2010 de nouveaux licenciés.

Pour tous renseignements, contactez Robert LINGUA 05.63.31.58.91, CHALAIN Patrick 05.63.31.66.97

Le Bureau



Association OASIS Section gymnastique

Prenez vos baskets, votre tapis, une bouteille d'eau et venez nous rejoindre dans la salle des fêtes de Meauzac :

le lundi de 20h à 21h pour les cours de gym et musculation,

le mercredi de 19h à 20h le cardio et step et de 20h à 21h pour le stretching et la relaxation

Il n'est pas trop tard pour que notre prof Rodolphe fasse de vous des gymnastes accomplies. Tout cela dans la bonne humeur, sans complexe et sans compétition, simplement pour le plaisir de partager des moments sympathiques quelquefois autour d'un verre. C'est aussi ça la gym un moment de détente entre copines. Pour plus de renseignements, vous pouvez téléphoner à Françoise au 05.63.31.59.94

Puis, nous avons nos petites filles, cette année au nombre de 35, de tous les âges. Emilie, leur animatrice donne tout son savoir pour nous préparer un joli petit gala au mois de juin. Le thème reste secret mais, comme tous les ans, c'est avec un immense plaisir et une grande fierté que nous regardons évoluer ces enfants. Pensez au travail qu'effectue Emilie pour nous régaler le temps d'une soirée.

Les cours se déroulent le samedi matin de 9h45 à 10h30 pour les 3 à 5 ans (initiation Hip Hop), de 10h30 à 11h30 pour les 6 à 8 ans et de 11h30 à 12h30 pour les 9 ans et plus.

Les renseignements sont auprès de Marcelle au 05.63.31.55.96

Nous vous proposerons un loto au mois de Mai. En ce début d'année, nous vous présentons à tous nos vœux très sincères de bonheur et de santé.

Communauté de Communes

III - LES INTERCOMMUNALITES

Il est décidé de créer une commission chargée d'étudier le fonctionnement et l'avenir de la Communauté de Communes et de nommer 6 titulaires et 6 suppléants. Vote à l'unanimité :

Barry d'Islemade :	Guy PORTAL (Didier Marty)
Les Barthes :	André MAGNAC (Jean-Marc Miramont)
Labastide du Temple :	Kléber LEYGUE (Gilles Moulis)
Meauzac :	José LACOMBE (Jean-Louis Corlouer)
Saint-Porquier :	Alain MOLINIE (Jean-Louis Donnadiéu)
La Ville Dieu du Temple :	Dominique BRIOIS (Frédéric Gérardin)

IV - QUESTIONS DIVERSES

→ Subvention demandée par le Festival de l'Humour de La Ville Dieu du Temple : suite à cette demande, le Conseil ne peut donner suite, n'ayant pas compétence en la matière.

→ Appels d'offres concernant les conteneurs et les sacs poubelles : il est nécessaire de procéder à une nouvelle commande de conteneurs jaunes et noirs pour les ordures ménagères et le sélectif, ainsi que des sacs poubelles.

→ Calendriers : la Communauté de Communes donne son accord pour la diffusion auprès de toute la population de TP2C d'un calendrier sur les gestes éco-responsables et d'un rappel des erreurs de tri.

→ Théâtre : un spectacle devrait être organisé pour les écoles primaires de la Communauté sur le thème du développement durable le 6 avril 2010.

→ Remplacement de l'ordinateur du secrétariat : Suite à des problèmes informatiques, il est souhaitable de remplacer le matériel. Le devis s'élève à la somme de 2 239.52 €.

→ Crèche : M. LEYGUE, responsable de la commission explique que la réflexion arrive à son terme. La prochaine étape est le vote de la création avec explication des coûts de fonctionnement et d'investissement.

BILAN DE LA COLLECTE DES VETEMENTS

Depuis le mois de Mai, la communauté de communes a installé 3 conteneurs Relais 81 (à Meauzac, Labastide du temple et Saint Porquier) afin de collecter le textile. Le bilan par commune est le suivant (période de mai à octobre)

- Meauzac (salle des fêtes) : 3840 kg
- Labastide du Temple (Place de l'école) : 2792 kg
- Saint Porquier (salle des fêtes) : 3616 kg

RAMASSAGE DES DECHETS MENAGERS

Par mesure de sécurité et d'hygiène, nous vous demandons de bien vouloir rentrer ou ranger vos containers après le passage des camions le mardi et le jeudi.

Communauté de Communes

d'appel public à la concurrence selon les dispositions du C.M.P., à un entrepreneur ou à des entrepreneurs groupés solidairement. L'assemblée donne mandat à Monsieur le Président pour lancer la procédure de mise en concurrence des entreprises.

EMBAUCHE

Pour un besoin saisonnier au service technique, un agent non titulaire est recruté sur les bases suivantes :

- Période de travail : du 01/09/2009 au 30/09/2009
- Emploi ou fonctions : Adjoint technique 2^{ème} classe
- Temps de travail : 35 heures hebdomadaires
- Indice brut de rémunération : 281

GARDERIE DU MERCREDI

Une réflexion est à mener sur la garderie du mercredi. M. le Percepteur précise que tant que les communes n'auront pas de tarification unique, la compétence ne peut être transférée à l'intercommunalité. Il s'agit pour le moment que chaque commune s'organise soit seule, soit avec une autre commune par le biais d'une convention de partenariat.

COMPETENCES

Lancement du débat sur les compétences, notamment liées aux demandes des associations sportives. Les 6 Maires doivent mener une réflexion sur la modification, la précision voire l'ajout de compétences dans les statuts de TP2C.

REUNION ORDINAIRE DU 9 SEPTEMBRE 2009

EMBAUCHE DE L'ANIMATEUR DE TRI POUR 6 MOIS

En raison des besoins de la collectivité, il convient de reconduire l'emploi saisonnier à temps non-complet d'adjoint d'animation 2^o classe, à raison de 15 heures par semaine, occupant la fonction d'animateur en tri sélectif, pour 6 mois.

ACHAT D'UNE MINI-PELLE ET D'UN TRACTEUR

Suite à la consultation des Entreprises sur appel d'offres, le marché à conclure, conformément au choix de la Commission d'Appel d'offres, sera effectif avec l'entreprise : LAGARRIGUE, 12 200 Morlhon, pour un montant de 28 500.00 € HT pour la mini-pelle et avec l'entreprise : AGRI MONTAUBAN, 82 000 Montauban, pour un montant de 39 880.00 € HT pour le tracteur, ainsi que la reprise du FIAT pour un montant de 1 700 € Exo de taxe.

REFLEXION SUR LA PRISE EN CHARGE DE LA COMPETENCE DU CONTROLE DE L'ASSAINISSEMENT EXISTANT

Avant de procéder aux modifications de statuts afin de rajouter la compétence sur le contrôle de l'assainissement individuel existant, chaque conseil municipal doit décider ou pas de transférer cette compétence à la Communauté de Communes.

PRISE EN CHARGE DE L'INDEMNITE DU PERCEPTEUR, D'UNE FACTURE ET DU SOLDE DU SIRTOMAD EN LIEU ET PLACE DU SICTOM

La Communauté de Communes a pris à sa charge la compétence des ordures ménagères au 1^{er} janvier 2009 en lieu et place du SICTOM

Communauté de Communes

qui a été dissout au 31/12/2008. Selon la délibération du SICTOM en date du 13/11/2008, les autres dettes et créances du SICTOM non connues au jour de sa dissolution seront réparties proportionnellement à la population des 2 Communautés de Communes, qui formaient le SICTOM.

Ainsi, il incombe à TP2C, la prise en charge d'une partie de l'indemnité du percepteur, une partie d'une facture de réparation du camion et une partie du solde de la contribution au SIRTOMAD comme suit :

	Population des 4 communes qui étaient au SICTOM	Indemnité du Percepteur	Facture résiduelle réparation du camion	Part résiduelle pour le SIRTOMAD
Terrasses et Plaines des 2 Cantons	3245	157.14 €	498.61 €	2 622.17 €

QUESTIONS DIVERSES

- 1) Etude sur la crèche : fin des visites de différentes structures, attente des résultats de l'enquête réalisée par la CAF. Une réunion sera programmée à la fin du dépouillement de l'enquête.
- 2) RAM : une réunion sera programmée dans environ 1 semaine pour faire le point sur les résultats de l'enquête et pour fixer le lieu d'implantation du siège social du RAM.
- 3) Déchetterie : l'étude est en cours avec la visite de 2 déchèteries (Lafrançaise et St Nicolas), ainsi que la DRIMM. Une visite du site de la DRIMM à Montech est prévue le 15 octobre pour les membres du Conseil.
- 4) Pelle : le devis de V2V pour les réparations s'élève à plus de 22 000 € TTC.

REUNION ORDINAIRE DU 15 OCTOBRE 2009

EXONERATION DE LA TAXE DES ORDURES MENAGERES

Les dispositions de l'article 1521-III.1 du code général des Impôts permettent aux organes délibérants des groupements de communes, lorsque ces derniers se sont substitués à leurs communes membres pour l'institution de la TEOM, de déterminer annuellement les cas où les locaux à usage industriel et les locaux commerciaux peuvent être exonérés.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide d'exonérer, conformément à l'article 1521-III-1 du CGI, de la taxe des ordures ménagères pour l'année 2010, les entreprises suivantes :

Commune des Barthes :

- Lafon Jean-François (transports routiers) : parcelle B 845 à Fond de Tuile
- Gerbaud Isolation : parcelle B 520 dont la propriétaire est Mme Carpena Lucienne épouse Gerbaud Gilbert.

Commune de La Ville Dieu du Temple :

- Intermarché

CREATION DU RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES ET DESIGNATION DE SON SIEGE SOCIAL

Madame GUIRAUD, responsable de la commission du RAM explique au Conseil les résultats de l'enquête, menée avec la CAF et la MSA, sur l'opportunité de créer un Relais d'Assistantes Maternelles sur le territoire de la Communauté de Communes. Il est nécessaire pour les assistantes maternelles d'avoir des temps de rencontre et d'échanges de pratiques, pour améliorer la qualité de leur accueil et rompre l'isolement dû à leur profession exercée essentiellement à leur domicile.

Pour les parents, un RAM est un espace d'écoute et d'information. Le personnel du RAM accompagne les familles dans la recherche du mode de garde approprié en fonction de leurs besoins et apporte des éléments informatifs concernant l'emploi d'une assistante maternelle

Communauté de Communes

agrée.

Les Ram répondent aux besoins d'information des familles et d'animation et de professionnalisation pour les assistantes maternelles.

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu l'exposé de Mme Guiraud et après en avoir délibéré, décide de créer le Relais d'Assistantes Maternelles, et de désigner le siège social à : l'école Jules Ferry - 3, place des Templiers - 82 290 La Ville Dieu du Temple.

RENOUVELLEMENT DES CONTRATS D'ASSURANCES AVEC GROUPAMA

Le contrat des assurances concernant les véhicules et les locaux de la Communauté de Communes arrivant à son terme au 31/12/2009, il convient de renouveler le dit contrat. Groupama satisfaisant à toutes les exigences de l'assemblée, il est décidé de reconduire auprès de cet assureur un contrat pour une durée de 3 ans, renouvelable chaque année par tacite reconduction.

QUESTIONS DIVERSES

→ ZAC : la commission doit se réunir pour décider du lieu d'implantation d'une future ZAC sur la commune de Saint Porquier.

→ Panne de la pelle : suite au devis établi par l'entreprise V2V de Toulouse, la Communauté de Communes a souhaité récupérer la pelle sans faire l'échange moteur qui était préconisé. Quelques réparations ont été effectuées (coût 6 fois moins élevé que le devis) et, de nouveau, elle fonctionne normalement.

→ L'emploi au service technique est renouvelé pour un mois du 1^{er} octobre au 31 octobre 2009.

REUNION ORDINAIRE DU 7 DECEMBRE 2009

CREATION DE LA DECHETERIE ET LANCEMENT DE L'APPEL D'OFFRE POUR UN BUREAU D'ETUDE CHARGE DE SA MISE EN PLACE

Rappel de la nécessité de créer dans des délais assez rapides une déchèterie, car à l'heure actuelle, 2 communes sur 6 (Labastide du Temple et Les Barthes) n'ont aucun lieu de stockage des encombrants et déchets (verdure, gravats....) et 2 autres communes (Meauzac et Barry) ont un accès à la déchèterie sur Lafrançaise, mais seulement pour l'année 2010, avec un coût de 15 € par habitant. Quant à La Ville Dieu et Saint Porquier, ils continuent d'avoir accès à la déchèterie de la DRIMM. La localisation de ce projet se situe sur la commune de Barry d'Islemade, dont le PLU est encore au stade de l'enquête publique. Ces terrains ne sont ni en culture, ni boisés et sont éloignés des habitations. Ce projet de déchèterie est de nature à satisfaire l'ensemble des besoins de la population car il est situé à l'épicentre des communes avec un accès direct sur une route départementale, permettant un « certain » confort des rotations d'élimination des déchets. De plus, la DRIMM continuerait à accueillir les populations de St Porquier et de La Ville Dieu gratuitement.

Ce projet est structurant pour la Communauté de Communes et les coûts à envisager pour une telle création sont entre 300 000 et 350 000 € pour l'investissement et un coût de fonctionnement probable entre 10 et 12 € par habitants. Aussi, pour la mise en œuvre d'un tel projet, il est nécessaire de faire appel à un bureau d'étude pour finaliser le budget et cadrer toutes les contraintes afférentes, telles que l'environnement, l'eau, le risque incendie, la sécurité, l'administratif..... Le mode de gestion sera défini dès que les conclusions du bureau d'étude seront présentées au Conseil.

II - CREATION DU POSTE D'EDUCATRICE DE JEUNES ENFANTS POUR LA DIRECTION DU RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES

En raison des besoins de la collectivité pour la Direction du Relais d'Assistantes Maternelles, il convient de créer un emploi d'éducateur de jeunes enfants permanent à temps complet. M. le Président est chargé d'effectuer toutes les démarches nécessaires au recrutement du nouvel agent.